

**REUNION BE  
LUNDI 28 JUIN 2021**

<b>Membres Présent(s)</b>	CORDIER Yves, DE JAEGERE Laurence, DESMET Joëlle, GEFFROY Christine, GOSSE Cédric, LEGRAND Christophe, MENTRE Loïc, SAEZ Eric, SERRANO Didier
<b>Invité(s) à titre consultatif</b>	FRITSCH Guillaume, LAGANT Max, MAZE Benjamin, SAINT-JEAN Bernard, ZIMMER Stéphane
<b>Absent(s) excusé(s)</b>	DUPONT Anne Charlotte

\*\*\*\*\*

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif étant présents, dont le Président et au moins le Secrétaire Général ou le Trésorier Général, le Président Cédric GOSSE, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

\*\*\*\*\*

<b>1. Grand Prix de Duathlon - remplacement de l'étape de Pailencourt</b>	<b>1</b>
<b>2. Championnat de France de Swimrun</b>	<b>2</b>
<b>3. Point ANS - campagne PSF</b>	<b>2</b>
3.1. Concernant les demandes de subvention des ligues et des comités départementaux	2
3.2. Concernant les demandes de subvention des clubs	3
3.3. Remerciements	3

\*\*\*\*\*

**1. Grand Prix de Duathlon - remplacement de l'étape de Pailencourt**

Suite à l'annulation de la manche de Pailencourt initialement prévue le 11 Juillet 2021, et après accord du BE, la Commission des Epreuves Nationales a consulté les représentants des clubs de Duathlon quant à l'opportunité de trouver une étape de remplacement.

Après appel à candidature, Max LAGANT, Président de la Commission des Epreuves Nationales, propose au BE de valider la candidature de PLOUAY (co-organisation Comité Départemental / club de Plouay), l'étape se tiendrait le 11 septembre 2021.

***Les membres du BE valident la candidature de PLOUAY (11 septembre 2021).***

## **2. Championnat de France de Swimrun**

Suite à l'annulation des championnats de France de Swimrun en raison de la situation sanitaire, la commission Swimrun a proposé à la Commission des Epreuves Nationales le dossier de candidature de La Rochelle Triathlon pour un Championnat le 18/09/2021 sur l'île de Ré.

La Commission des Epreuves Nationales a validé cette proposition compte tenu de la qualité du dossier de candidature et des épreuves nationales précédentes organisées avec succès par cet organisateur.

***Les membres du BE valident la candidature de LA ROCHELLE TRIATHLON (18 septembre 2021).***

## **3. Point ANS - campagne PSF**

Laurence DE JAEGHERE rappelle la représentativité de la composition de la commission d'attribution des subventions ANS au titre du PSF (des hommes et des femmes issus de différentes régions, des bénévoles, des cadres de la DTN, des CTL et agents de développement des ligues régionales) et présente la méthodologie de travail de la Commission d'attribution des subventions ANS au titre du PSF.

### **3.1. Concernant les demandes de subvention des ligues et des comités départementaux**

#### **Etape 1 : Plusieurs analyses individuelles**

Toutes les actions ont été étudiées séparément par :

- un cadre de la Direction Technique Nationale
- un bénévole de la commission (en dehors des dossiers relevant de son territoire d'appartenance)
- un salarié d'une ligue régionale (en dehors des dossiers relevant de son territoire d'appartenance)
- Laurence DE JAEGHERE, Présidente de la commission (hors actions des Hauts de France)

#### **Etape 2 : Analyse collective**

Lorsque la commission s'est réunie, un point a été fait sur chaque action (analyse des avis des personnes ayant instruit le dossier et des sommes proposées) avant de décider collectivement le montant de subvention à proposer à l'Agence Nationale du Sport.

Les personnes concernées par les territoires étudiés ont été invitées à patienter en salle d'attente le temps de l'analyse des dossiers de leur territoire d'appartenance et de la définition du montant de la subvention ANS à proposer.

#### **Etape 3 : Bonus PST**

Comme indiqué dans la note de cadrage, la fédération a prévu de tenir compte du dépôt d'un dossier dans le cadre du PST. Au regard de l'enveloppe budgétaire encore disponible après cette première phase d'instruction et d'analyse, la commission a décidé d'attribuer un bonus aux

structures métropolitaines ayant déposé un dossier PST, jusqu'à concurrence de 1500€ sous réserve qu'une subvention au titre du PSF soit proposée et sans dépasser le montant de subvention sollicitée par la structure.

#### **Etape 4 : Dialogue avec les ligues**

Une réunion de 10 minutes avec chaque président de ligue s'est tenue le mardi 22 juin :

- pour présenter la méthodologie suivie et les montants de subvention proposés par la commission ;
- recueillir les avis des présidents de ligue ;
- recueillir tout élément nouveau ou tout éclairage permettant à la commission prévue le 24 juin de modifier et / ou d'entériner définitivement le montant de subvention proposée.

#### **Etape 5 : Réunion finale du 24 juin**

Lors de cette réunion finale, la commission s'est attachée à :

- étudier / réétudier les dossiers abordés lors, ou à l'issue, de la réunion de dialogue avec les présidents de ligue :
  - Affectation d'un bonus PST à la ligue Pays de la Loire suite à transmission de son dossier ;
  - Réexamen des dossiers des deux ligues les moins soutenues ;
  - Examen des dossiers de certains Comités Départementaux non transmis ou non retransmis sur OSIRIS.
- attribuer un bonus aux 3 territoires ayant mis en place un projet territorial d'une grande qualité (Nouvelle Aquitaine, Provence Alpes Côte d'Azur, Bourgogne Franche Comté)
- et enfin, affecter le solde de l'enveloppe budgétaire

#### **Etape 6 : Transmission à l'ANS**

Et pour finir, les propositions de subvention "ligues" et "comités départementaux" ont été communiquées à l'ANS.

### **3.2. Concernant les demandes de subvention des clubs**

La commission n'a pas vérifié l'éligibilité des actions soutenues (responsabilité des commissions régionales) mais elle s'est attachée à vérifier :

- les montants de subvention proposés par les ligues pour leurs clubs (montant minimum - avec ou sans action plan France Relance - situé ou non en ZRR, montant maximum, taux maximum de subventionnement) ;
- le respect des enveloppes prévues.

La commission a ensuite effectué les corrections nécessaires avant de communiquer les propositions de subvention "clubs" à l'ANS.

### **3.3. Remerciements**

Laurence DE JAEGERE remercie tous les membres de la commission pour leur fort investissement et pour leur contribution active qui ont permis de respecter le calendrier imposé et très contraint.

Le Président Cédric GOSSE s'associe aux remerciements exprimés par Laurence DE JAEGERE, il souligne :

- le travail d'information, important et inédit, réalisé sur la question des subventions disponibles auprès de l'Agence, au titre du PSF, au titre du PST ;
- la méthodologie de travail, inédite elle aussi, qui a été très appréciée par bon nombre de présidents de ligues et qui méritera d'être réinvestie dans le cadre des réflexions qui seront conduites dans les évolutions du dossier "Accord-cadre".

Le Président GOSSE clôture la séance et remercie les membres du Bureau Exécutif pour leur participation.

\*\*\*\*\*

**Cédric GOSSE**  
*Président*

**Didier SERRANO**  
*Secrétaire Général*